



SYNDICAT LA CGT DU PERSONNEL

DÉPARTEMENTAL 63

Site internet : <http://www.cgt63.fr/CG63/>

LETTRÉ DE DIFFUSION CGT CG 63 N° 160 du 28 juin 2013

SOMMAIRE

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

Grève des travailleurs médico-sociaux du CG63 du 24 juin 2013

Article de la Montagne du 25 juin 2013

Affiches des travailleurs médico-sociaux

Compte rendu CGT rencontre du 24 juin 2013 avec l'exécutif suite à la grève des personnels DGSAS [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

Compte rendu CGT CAP d'avancement d'échelon jeudi 20 juin 2013 [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

Site internet CGT CG63 nombre de visites : plus de 26 500

Prochaines réunions

Non public, réservé aux syndiqués CGT

Heures Mensuelles d'Information CGT

ACTUALITÉ DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

Michelin, ça ne fait que commencer !

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Fraude fiscale / Indulgence pour les fraudeurs, Intransigeance pour les syndicalistes ?

ACTUALITÉ STATUTAIRE

Pour le droit à la carrière des agents, contre la précarité : exigeons l'organisation régulière des concours et examens professionnels | Pétition en ligne

Projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles

APPEL A CANDIDATURES

LA CITATION DE LA SEMAINE

ILS ONT OSÉ LE DIRE :

LE DESSIN DE LA SEMAINE

LA PHOTO DE LA SEMAINE

INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET PENDANT L'ÉTÉ

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

Grève des travailleurs médico-sociaux du CG63 du 24 juin 2013

Article de la Montagne du 25 juin 2013

CONSEIL GÉNÉRAL ■ La première journée a été marquée par la manifestation des travailleurs médico-sociaux

Social et territoire au cœur des débats

L'ouverture de la session du Conseil général a été perturbée par le mouvement des travailleurs médico-sociaux du Département. Une manifestation qui reflète aussi la complexité des missions du Conseil général, plus que jamais acteur social en ces temps de crise.

L'ouverture de la session du Conseil général a débuté dans la contestation, hier. Un groupe de travailleurs médico-sociaux du Département a envahi l'assemblée. Ils souhaitent dénoncer « la dégradation importante de leurs conditions de travail » : « Gel et suppression des postes, surcharge d'activité, menace de redéploiement de personnel, suppression des remplacements des congés maladie, menace d'étendre cette mesure aux temps partiels, etc. »

Devant leur refus de quitter la salle, le président Jean-Yves Gouttebel a levé la séance pendant plus d'une demi-heure. Les représentants des syndicats (CGT-FO-Sud) ont été finalement reçus par le vice-président Claude Boillon.



MANIFESTATION. En grève depuis hier, les travailleurs médico-sociaux ont envahi l'assemblée départementale. La séance a été levée plus d'une demi-heure. PHOTO FRANCK BOILEAU

LES TRAVAILLEURS MEDICO-
SOCIAUX DU CONSEIL
GENERAL 63

EN GREVE
DENONCENT...

TRAVAILLEURS
MEDICO-SOCIAUX
REMPARTS
DE LA REVOLTE SOCIALE



FACE A LA CRISE
ECONOMIQUE ET SOCIALE,
LE CONSEIL GENERAL
SUPPRIME DES POSTES
DE TRAVAILLEURS SOCIAUX

SERVICE MEDICO-SOCIAL

CG63

VERITABLE

INDICATEUR

PRECARITE

 LE PETIT TRAIN

S'EMBALLE,

LE MEDICO-SOCIAL
DERAILLE 


USAGERS,
TRAVAILLEURS
MEDICO-SOCIAUX,
TOUS VICTIMES DE LA
RIGUEUR BUDGETAIRE

LE CONSEIL GENERAL
MAITRE D'ŒUVRE
DE LA FAILLITE
DU MEDICO-SOCIAL

APRES L'UNESCO,

LE CONSEIL GENERAL CREE
LA GRANDE FAILLE
DU MEDICO-SOCIAL

L'ENCADREMENT
SE MULTIPLIE
LE TERRAIN SE RAREFIE

BIENVENUE AU SERVICE
SOCIAL DU CONSEIL GENERAL,
NOUS N'AVONS PAS LES
MOYENS DE REpondre A
VOTRE DEMANDE ... 

Compte rendu CGT rencontre du 24 juin 2013 avec l'exécutif suite à la grève des personnels de la DGSAS

Non public, réservé aux syndiqués CGT

COMPTE RENDU CGT CAP D'AVANCEMENT D'ECHELON – jeudi 20 juin 2013

Non public, réservé aux syndiqués CGT

Site internet CGT CG63 nombre de visites :

Plus de 26 500 visites

Prochaines réunions

-CTP : 21 novembre 2013

Suite Non public, réservé aux syndiqués CGT

Heures Mensuelles d'Information CGT

*Mardi 9 juillet 2013 de 9 heures à 12 au collège Antoine de Saint Exupéry à Lempdes

ACTUALITE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Michelin, ça ne fait que commencer !

Reportage de France 3 Auvergne

http://www.youtube.com/watch?feature=player_embedded&v=_tKl3_VOZ5s

Plus de 2000 personnes venues de différents sites, dont 400 de Joué les Tours, les salariés Michelin, soutenus par de nombreuses militant-e-s syndicaux, ont montré Jeudi 26 juin qu'ils n'entendaient pas se laisser faire. Empêcher la fermeture de Joué les Tours, derrière cet enjeu, c'est la dictature des actionnaires qui est dénoncée.

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Fraude fiscale / Indulgence pour les fraudeurs, Intransigeance pour les syndicalistes ?

<http://www.cgt.fr/Indulgence-pour-les-fraudeurs.html>

Etrange coïncidence : Au moment où se déroule la conférence sociale, une loi sur « la lutte contre la fraude fiscale et la grande délinquance économique et financière » est en première lecture à l'Assemblée nationale.

Le gouvernement fixe les règles de régularisation des exilés fiscaux. Ils seront prévenus, disposeront d'un délai de réflexion et seront traités selon les règles du droit commun avec quelques modulations et aménagements. Fraudeurs et délinquants n'auront aucune sanction mais devront simplement s'acquitter de leurs obligations et, comme chaque citoyen, payer les impôts dus depuis quelques fois plusieurs années. Un signe fort est ainsi envoyé en direction des plus riches mais des moins civiques et des entreprises les plus indélicates. Tous les actes frauduleux sont effacés et oubliés pourvu que leurs auteurs rentrent dans le droit commun.

Les salariés et syndicalistes sanctionnés sous le gouvernement Sarkozy pour avoir défendu leur emploi et leurs droits à la retraite attendent toujours justice et réparation. Le gouvernement actuel a refusé une loi d'amnistie sociale. A la conférence sociale aucune table ronde n'a été consacrée aux droits nouveaux nécessaires pour les salariés.

Indulgence d'un côté pour les fraudeurs et les plus riches, intransigeance d'un autre côté à l'égard des syndicalistes.

La CGT continue d'exiger une loi d'amnistie sociale, mesure de justice et de simple réparation.

ACTUALITE STATUTAIRE

Pour le droit à la carrière des agents, contre la précarité : exigeons l'organisation régulière des concours et examens professionnels | Pétition en ligne

Pétition de la Fédération CGT des Services publics et de son Union Fédérale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens

Précarité, manque d'effectifs, carrières bloquées : la situation des agents territoriaux ne cesse de se dégrader.

La défense du statut de la fonction publique territoriale passe par l'organisation régulière des concours et examens professionnels pour opérer les recrutements statutaires nécessaires aux besoins des collectivités et permettre le droit à la carrière des agents.

La mise en place du NES (Nouvel Espace Statutaire) conduit à de nouveaux freins à la carrière des agents de catégories C et B. Elle exige plus particulièrement l'organisation régulière des concours et examens professionnels de catégorie B, toutes filières confondues.

Le transfert au cours des lois successives (loi Hoeffel en 1994, loi Hortefeux en 2007) de l'organisation des concours et examens du CNFPT aux centres de gestion, sans être assorti d'obligation, ne permet plus de garantir la régularité de leur organisation.

Force est de constater (vraisemblablement pour des économies budgétaires) que de nombreux concours et examens ne sont plus organisés tous les ans, mais tous les 2 ans, 3 ans, voire même 4 ans, comme par exemple dans la filière culturelle.

La décision de la Fédération Nationale des Centres de Gestion de ne pas organiser en 2013 le concours d'attaché -pour la première fois depuis la création du cadre d'emplois des attachés territoriaux en 1984- est inacceptable.

Cette décision interdit l'accès statutaire à la fonction publique territoriale en catégorie A de tous ceux qui souhaitent y entrer, en particulier les étudiants. Elle est en contradiction avec la mise en œuvre de la loi Sauvadet de 2012 de résorption de l'emploi précaire dont le décret n°2012-1293 est paru ce 22 novembre.

Dans ces conditions, la fédération CGT des services publics et son UFICT exigent :

- ▶ l'ouverture des postes par les collectivités bien en amont des concours ;
- ▶ l'organisation régulière des concours et examens professionnels par les centres de gestion pour garantir les recrutements statutaires des fonctionnaires territoriaux toutes filières et toutes catégories permettant ainsi une véritable résorption de l'emploi précaire ;
- ▶ l'ouverture de négociations sur l'organisation des concours et examens professionnels pour garantir leur régularité ;
- ▶ l'organisation du concours d'attaché territorial en 2013.



Pour le droit à la carrière des agents, contre la précarité : exigeons l'organisation régulière des concours et examens professionnels

Projet de loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles

Calendrier des travaux à l'Assemblée nationale (1ère lecture)

MARDI 16 JUILLET A 15 heures Questions au Gouvernement Discussion du projet de loi, adopté par le Sénat, de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (no 1120) A 21 h 30 Suite de la discussion du projet de loi, (...) [[Lire la suite](#)]

APPEL A CANDIDATURES

1266 Consultant interne Grade : Attaché territorial

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 28 juin 2013

1848 Responsable Pôle Ingénierie Grade : Cadre d'emplois des Techniciens territoriaux

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 5 juillet 2013

79 animateur local d'insertion Grade : Conseiller socio-éducatif ou Attaché territorial

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 5 juillet 2013

896 puéricultrice Grade : Cadre d'emploi des Puéricultrices territoriales

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 5 juillet 2013

958 assistant de service social APA Grade : Assistant socio-éducatif

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 5 juillet 2013

504 référent PCH Grade : Attaché territorial

Date limite pour le dépôt des candidatures : Mercredi 10 juillet 2013

348 2560 2561 2562 4 assistants sociaux polyvalents Grade : Assistant socio-éducatif

Date limite pour le dépôt des candidatures : Mercredi 10 juillet 2013

LA CITATION DE LA SEMAINE

«Les actions des hommes sont les meilleurs interprètes de leurs pensées.» *John Locke*

ILS ONT OSÉ LE DIRE :

«Les veuves vivent plus longtemps que leurs conjoints.» *Jean-Pierre Raffarin*

LE DESSIN DE LA SEMAINE



LA PHOTO DE LA SEMAINE



PERMANENCES CGT

Les mercredis 3 juillet de 14 h 30 à 17 h, Au local syndical à l'Hôtel du département à Clermont-Ferrand
tél 0473290985

INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET PENDANT L'ETE

Pendant les vacances scolaires interruption de la parution de la lettre électronique.

Sur notre site internet pendant l'été nous mettrons régulièrement des informations.

Le syndicat CGT du personnel départemental vous invite à vous connecter le plus souvent possible sur notre site internet : <http://www.cgt63.fr/CG63/>

Les informations sont mises en ligne en temps réel. Pour rester informés classez notre site dans vos favoris.



A TOUS